



Compte rendu du Conseil Municipal du 10 juillet 2020 à 11 h 00

L'An DEUX MILLE VINGT

Le 10 JUILLET à 11 h 00

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, à huis clos sous la présidence de **Jean-Paul ROSELEUX, Maire**

Etaient présents :

Mesdames Martine OLIVIER, Carole DERUY et Sylvie MAUTALEMENT,
Monsieur Lahcen MIRI, Adjoints.

Mesdames :

GABRIEL Madeleine, GAUDEFROY Sandrine, NIVAL Anita,

Messieurs :

BAUDOIN Gilles, BRODIN Marc, FORTIER Didier, LEMAIRE Franck

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Safia ALLAL, Martine BRESON, Jean-Claude CONVERSAT, Audrey DARET, Marie-Pierre DUVAL, Valentin GUILLEUX, Corinne HERBLOT, Jean-Luc LEDUC, Jean-Charles LEFEVRE, Pascal MANSUY, Katia REYES.

Pouvoirs :

- Pascal MANSUY donne pouvoir à Jean-Paul ROSELEUX
- Katia REYES donne pouvoir à Sandrine GAUDEFROY
- Jean-Luc LEDUC donne pouvoir à Martine OLIVIER
- Marie-Pierre DUVAL donne pouvoir à Didier FORTIER
- Jean-Claude CONVERSAT donne pouvoir à Lahcen MIRI
- Valentin GUILLEUX donne pouvoir à Sylvie MAUTALEMENT
- Corinne HERBLOT donne pouvoir à Marc BRODIN
- Martine BRESON donne pouvoir à Carole DERUY
- Audrey DARET donne pouvoir à Gilles BAUDOIN,
- Safia ALLAL donne pouvoir à Madeleine GABRIEL
- Jean-Charles LEFEVRE donne pouvoir à Anita NIVAL

**Sandrine GAUDEFROY et Carole DERUY sont désignées assesseurs,
Martine OLIVIER est élue secrétaire de séance.**

Murielle GIVRY forme le personnel administratif.

Sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROSELEUX, Maire, le Conseil Municipal a :

- Adopté à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 02 JUILLET 2020,
- Désigné les délégués et les suppléants parmi les membres du conseil municipal, sur scrutin de liste, en vue de l'élection sénatoriale du 27 septembre 2020.
- **Ont été élus délégués communaux titulaires pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020 :**

- 1- ROSELEUX Jean-Paul
- 2- OLIVIER Martine
- 3- MIRI Lahcen
- 4- MAUTALEMENT Sylvie
- 5- LEDUC Jean-Luc
- 6- GABRIEL Madeleine
- 7- CONVERSAT Jean-Claude

Sont élus délégués suppléants :

- 1- HERBLOT Corinne
- 2- FORTIER Didier
- 3- GAUDEFROY Sandrine
- 4- BRODIN Marc.

La séance est levée à 11 h 15.



Le Maire,

Jean-Paul ROSELEUX